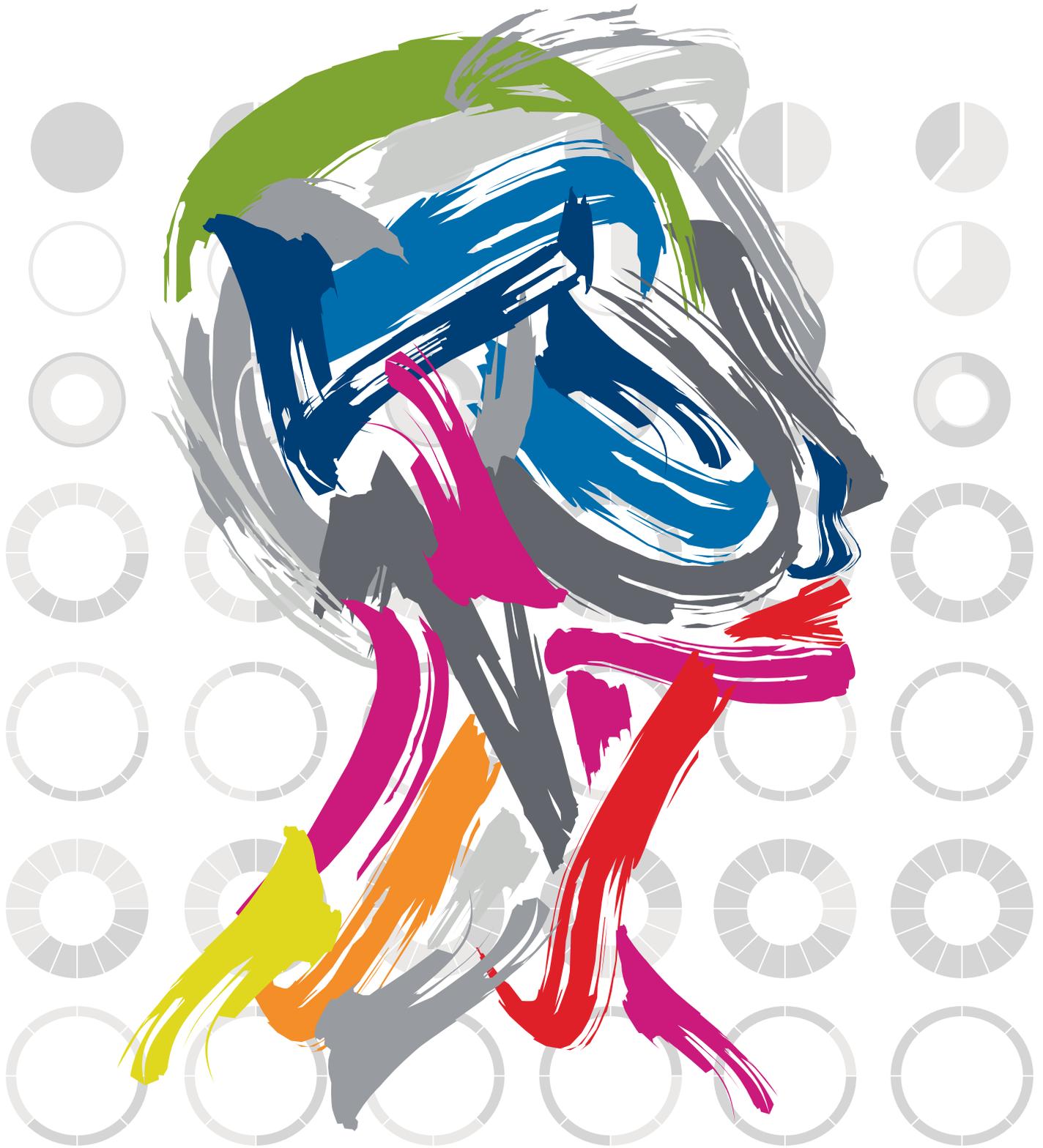




Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires





# Qui sommes-nous ?

## Une association professionnelle française...

Le CFONB<sup>1</sup> a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les questions à caractère technique liées à l'activité bancaire. Ses travaux portent essentiellement sur les moyens et services de paiement et les instruments financiers.

## ... dans un contexte européen...

Le CFONB est l'un des acteurs principaux de la mise en place, en France, du SEPA<sup>2</sup> qui, dans le sillage du passage à l'euro, vise à l'intégration européenne des moyens de paiement. Il prépare les positions des représentants français sur les sujets traités dans les groupes de travail européens et relaie auprès de ses adhérents les travaux en cours et à venir.

## ... et un environnement international

Le CFONB participe aux travaux conduits au plan international dans le domaine de la normalisation et de la réglementation.

## Nos adhérents et partenaires

- des établissements de crédit,
- des entreprises d'investissement,
- des infrastructures de marchés et de paiements,
- des associations professionnelles,
- La Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations

### Parmi nos adhérents

Association Française des Sociétés Financières - Association Monégasque des Activités Financières - BNP Paribas - BPCE - Crédit Agricole SA - Crédit Mutuel CIC - Euroclear France - Fédération Bancaire Française - Groupement des Cartes Bancaires «CB» - HSBC France - La Banque Postale - Euronext Paris - OCBF - Société Générale - STET...

<sup>1</sup> CFONB : Comité français d'organisation et de normalisation bancaires

<sup>2</sup> SEPA : Single Euro Payments Area, espace unique de paiement en euros

# zoom

## Le site internet du CFONB

Le site internet [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org) est actualisé quotidiennement avec :

Un espace collaboratif pour les groupes de travail, un site informatif pour les internautes

Des centaines de documents en accès libre, autant dans l'espace réservé aux adhérents

Une communauté de 400 experts

Environ 50 communications CFONB par an

Près de 40 groupes de travail actifs



## ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- établir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action (s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, dans le cadre de SEPA, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents comités du CFONB) et du Comité National SEPA (le CFONB assurant la présidence du groupe de travail de la période transitoire GT4).

## NORMALISATION

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que bureau de normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. L'agrément lui est délivré pour une durée de trois (3) ans au vu d'une évaluation de son activité, et est renouvelable au terme de cette période.



## AUX ADHÉRENTS

Notre priorité : dans le champ d'action du CFONB, informer et accompagner nos adhérents dans la préparation de la mise en œuvre des évolutions réglementaires et de marché.

### Publications réservées

à nos adhérents, publiées sur le site extranet, [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

### Communications CFONB

pour rester informé en temps réel sur les règles professionnelles et les standards définis par le CFONB sur le site extranet, [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

### Prestation d'assistance

Grâce à une véritable relation de proximité, le CFONB met tout en œuvre pour répondre aux questions de ses adhérents.

## AUX PROFESSIONNELS

Notre ambition : fournir une information complète et pertinente pour accompagner leurs actions.

### Des publications en libre accès

sur des thématiques variées, disponibles sur le site internet, [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

### Des rencontres interprofessionnelles

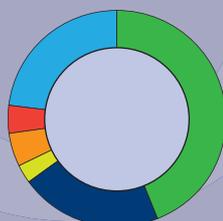
sur des sujets d'actualité, ouvertes aux adhérents, aux représentants d'entreprises et/ou des sociétés de services.

## zoom

### Consultation par type de métier

Les catégories professionnelles traditionnellement en contact avec le CFONB sont les banques, les SSII et les consultants.

#### Répartition des consultations

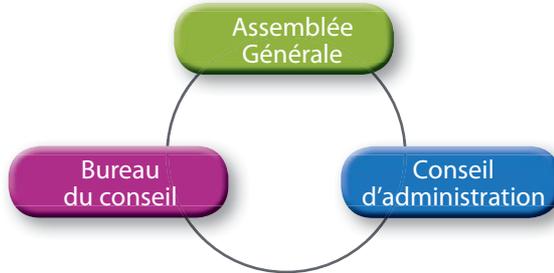


- Profession bancaire
- SSII
- Administration
- Particuliers
- Consultants
- Entreprises



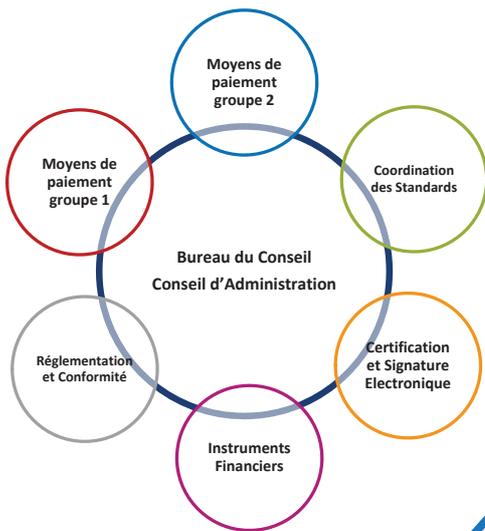
## GOUVERNANCE

Le CFONB, association Loi 1901, est gouverné par un conseil d'administration et un bureau du conseil.



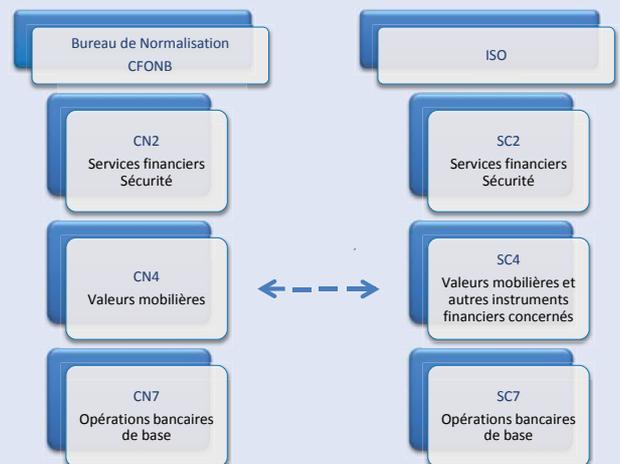
### FONCTIONNEMENT ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux s'articulent autour de six pôles et groupes de travail dédiés à différents thèmes. Cette organisation permet d'adapter les travaux aux évolutions d'un environnement en mouvement.



### FONCTIONNEMENT NORMALISATION

Le CFONB gère 3 commissions de normalisation (CN) qui sont les miroirs des structures du comité technique « Services financiers » de l'ISO



Le CFONB, bureau de normalisation, gère un système de management de la qualité inspiré des exigences de la norme ISO 9001 avec une forte orientation client, et répondant aux exigences du système français de normalisation ainsi qu'aux principes définis par la norme NF X50-088 concernant l'activité des bureaux de normalisation.

Un code de conduite et un livre de procédures permettent aux experts de conduire leur action et de participer à la prise de décision selon un mode de fonctionnement précis.



## ■ LES THEMES D'ETUDE ET DOMAINE D'INTERVENTION

- L'évolution des moyens de paiements scripturaux éligibles à SEPA : virement, prélèvement, carte
- L'évolution de la filière espèces
- L'évolution de la filière chèque
- La dématérialisation documentaire
- La dématérialisation des échanges avec les services de l'Etat
- Les échanges réglementaires avec la Banque de France
- L'évolution du protocole paneuropéen EBICS
- Les livrets d'épargne et obligations réglementaires
- L'harmonisation à T+2 du cycle de règlement-livraison des titres
- La mise en oeuvre en France des standards européens sur les opérations sur titres
- La cybersécurité
- La facturation électronique
- Les certificats électroniques de signature
- La politique d'acceptation commune et la politique de validation commune des certificats



# AUTOUR DE LA PRESIDENCE DU CFONB



## La Présidence du CFONB 2014



**Frédéric Hervo**  
1<sup>er</sup> Vice-président



**Marcel Roncin**  
Président



**Narinda You**  
2<sup>ème</sup> Vice-président



**Xavier Mendiboure**  
Secrétaire Général



**Frantz Teissèdre**  
Trésorier





Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

18, rue la Fayette - 75009 PARIS  
E-mail : [cfonb@cfonb.fr](mailto:cfonb@cfonb.fr)

Directeur de Publication : Marcel Roncin

Rédacteur en chef : Marcel Roncin

Comité de rédaction : Secrétariat général du CFONB

Réalisation : CFONB

La plaquette est disponible en version électronique  
sur le site internet de l'association : [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)